

## JANVIER 2018

<b>Mardi 9</b> Un p'tit coup de fil, savoirs couture De 18h à 20h / Médiathèque	<b>Vendredi 19</b> Apéro musical "Caraïbes" 18h30 / Médiathèque	<b>Mardi 23</b> Ciné-découverte #3 ciné-club "Certains l'aiment chaud" avec projection du film et échanges 20h / Les Arcs
<b>Judi 11</b> Cérémonie Voeux du Maire 19h / Les Arcs	<b>Samedi 20</b> P'tit café de l'emploi spécial "travailleurs handicapés" 10h30 / Pôle Jeunesse	<b>Vendredi 26</b> Concert Brigitte 20h30 / Les Arcs
<b>Samedi 13</b> Les Racontines d'Aglaé 10h et 11h / Médiathèque	<b>Dimanche 21</b> Théâtre des 3 chapelles 14h30 / Les Arcs	<b>Mardi 30</b> Instant musical École de musique 18h / Les Arcs
<b>Dimanche 14</b> Bal des anciens pompiers 14h30 / Les Arcs		Conseil municipal 18h30 / Mairie

## FÉVRIER 2018

<b>Vendredi 2</b> Esprit [critique], es-tu là ? "Les théories du complot" 18h30 / Médiathèque	<b>Samedi 10</b> Café des livres 10h30 / Médiathèque	<b>Samedi 17</b> Club lecture ados De 11h à 12h / Médiathèque
Spectacle Pierre-Emmanuel Barré 20h30 / Les Arcs (complet)	Concert de Claude Michel "Coups de cœur et coups de gueule" proposé par Spered Kewenn dans le cadre des Deiziou 17h30 / Médiathèque	Loto organisé par l'Étoile cycliste 20h / Les Arcs
<b>Samedi 3</b> Les siestes musicales par le groupe Chapi-Chapo et les petites musiques de pluie 11h et 15h / Médiathèque	<b>Dimanche 11</b> Fête de la paroisse 12h - 19h / Les Arcs	<b>Dimanche 18</b> Stage de danses bretonnes 9h30-12h / Les Arcs
<b>Mardi 6</b> Un p'tit coup de fil, savoirs couture De 18h à 20h / Médiathèque	<b>Judi 15</b> Conseil municipal 20h30 / Mairie	<b>Mardi 20</b> Ciné-découverte #4 "Quand le cinéma parle de cinéma" 20h / Les Arcs
<b>Du 6 au 28 février</b> Exposition "Mille et un jouets anciens" Médiathèque	<b>Vendredi 16</b> Concert de Nicolas Peyrac au profit de l'association Recherche Leucémie Morbihan 21h / Les Arcs	<b>Samedi 24</b> P'tit café de l'emploi spécial "1 <sup>er</sup> job, job étudiant et saisonnier" 10h / Pôle Jeunesse
<b>Vendredi 9</b> Café des aidants 14h / Médiathèque		Après-midi du jeu De 14h à 17h / Médiathèque
		<b>Mardi 27</b> Don du sang Les Arcs

## MARS 2018

<b>Vendredi 2</b> Soirée Jeux de société 20h30 / Pôle Jeunesse	Ciné-découverte #5 "Les grandes heures de la comédie italienne : deux décennies de cinéma populaire" 20h / Les Arcs	<b>Du 20 au 30 mars</b> Semaine pour les alternatives aux pesticides Détails animations sur queven.com
<b>Samedi 3</b> Les Racontines d'Aglaé 10h et 11h / Médiathèque	<b>Vendredi 16</b> Conférence " Le chant breton en pays vannetais " par Jorj Belz proposée par Spered Kewenn dans le cadre des Deiziou 18h45 - Salle Robert Jégousse	<b>Mercredi 21</b> Forum Cap' Alternance 13h30-17h / Aéroport Bretagne Sud
<b>Dimanche 4</b> Spectacle pour enfants "Piti nuage" par Jean-Luc Roudaut proposé dans le cadre des Deiziou 16h / Les Arcs	Soirée crêpes avec l'association Quéven-Dunmanway 19h / Les Arcs	<b>Vendredi 23</b> Esprit [critique], es-tu là ? "De l'influence des astres : la biodynamie" 18h30 / Médiathèque
<b>Vendredi 9</b> Atelier Baby-sitting 10h / Pôle Jeunesse	<b>Samedi 17</b> Formation PSC1 8h / Pôle Jeunesse	<b>Dimanche 25 (complets)</b> Concerts Aldebert "Enfantillages 3" 14h30 et 18h / Les Arcs
Théâtre "Mille et une femmes" 20h30 / Les Arcs	Concert Lucky Peterson (+ Thomas Ford en 1 <sup>ère</sup> partie) 20h30 / Les Arcs	<b>Judi 29</b> Instant musical de l'école de musique de Quéven 18h / Les Arcs
Soirée Jeux de société 20h30 / Pôle Jeunesse	<b>Dimanche 18</b> Vide grenier APEL école St-Joseph 9h-18h / Les Arcs	Conseil municipal 20h30 / Mairie
<b>Samedi 10</b> Café des livres - Rencontre avec Marie-Hélène Lafon 10h30 / Médiathèque	Trail de Val Quéven Complexe sportif de Kerlébert Départ à 9h	<b>Vendredi 30</b> Apéro musical "Femmes dans le rock" 18h30 / Médiathèque
<b>Du 10 mars au 13 avril</b> Exposition Catherine Fontaine Médiathèque	<b>Lundi 19</b> Commémoration 11h / Monument aux morts	<b>Samedi 31</b> Présentation du prix littéraire des Lorientales - 15h / Médiathèque
<b>Mardi 13</b> Un p'tit coup de fil, savoirs couture De 18h à 20h / Médiathèque		Loto du CSQ Foot 20h / Les Arcs

# Pourquoi la ville doit-elle se densifier ?

Au fil des ans, les habitants voient leur commune changer. Émergence de nouveaux quartiers, essor de la construction de bâtiments collectifs, restriction des permis de construire hors du centre-ville... Céline Olivier, adjointe à l'Urbanisme, nous fait partager son point de vue sur les enjeux de la densification urbaine afin de mieux la comprendre.

Au cours du 20<sup>e</sup> siècle, le développement des surfaces urbanisées sur la périphérie des villes s'est généralisé à l'ensemble des agglomérations françaises, de grande, de moyenne et même de petite taille. Aujourd'hui, les politiques essaient de lutter contre les excès de cet étalement urbain.

## UN CADRE RÉGLEMENTAIRE STRICT

Lutter contre l'étalement urbain, limiter la régression des surfaces agricoles, naturelles et forestières et rechercher un aménagement économe de l'espace par la densification sont les finalités du cadre réglementaire.

" Nous devons prendre en compte une kyrielle de textes qui orientent et limitent les politiques d'urbanisme des communes. Il y a les lois nationales (SRU, Grenelle, ALUR, Littoral), les textes supra-communaux (SCOT, PLH, PDU) et bien sûr le PLU (Plan Local d'Urbanisme), explique Céline Olivier. La densification pour lutter contre l'étalement urbain fait souvent l'objet d'une perception péjorative. Or elle peut être synonyme de qualité urbaine."

## LA DENSIFICATION, UNE NÉCESSITÉ

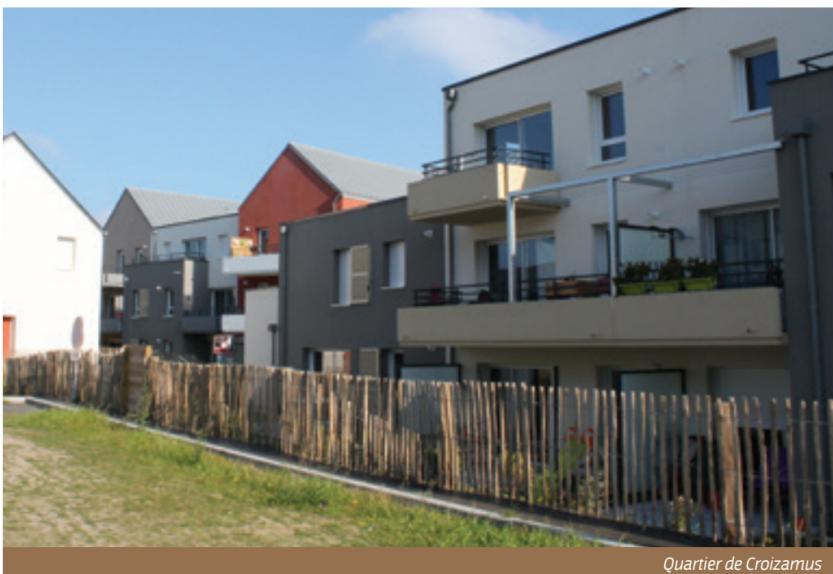
Les conséquences environnementales et économiques de l'étalement urbain exigent une prise de conscience collective. La nécessité de préserver l'environnement semble admise par la majorité. Mais il s'agit aujourd'hui de concilier les choix résidentiels de la majorité des ménages et une consommation foncière plus économe.

Les raisons pour lesquelles la densification est devenue une réponse incontournable au problème de l'étalement urbain sont multiples :

- limiter l'artificialisation des terres (c'est-à-dire la perte des qualités qui sont celles d'un milieu naturel) et la destruction des paysages par la préservation des espaces agricoles et naturels,
- répondre aux enjeux du développement durable,
- limiter le coût des infrastructures (réseaux, voirie...), l'installation de nouveaux services,
- assurer une meilleure rentabilité des services publics,



Opération immobilière Ilo Margot



Quartier de Croizamus

- réduire les déplacements (car on a d'autant plus besoin de la voiture quand le tissu urbain est plus relâché),

- réduire les émissions de gaz à effet de serre.

" Répondre aux besoins de nouveaux logements liés à l'augmentation de la population, au phénomène de décohobitation dûs aux divorces par exemple, au vieillissement de la population, à l'accueil de jeunes ménages... Tout cela implique une nouvelle vision de la ville ! Et nous devons allier cette nouvelle donne avec l'ambition de promouvoir un développement plus cohérent, plus solidaire, plus durable."

## CHOISIR PLUTÔT QUE SUBIR

Alors que l'idée de densification est souvent rejetée car associée à des perceptions négatives (concentration, promiscuité, pollution, bruit, paupérisation...), plus de 80 % des Français aspirant à l'acquisition d'une maison individuelle, souhaitent aussi une meilleure qualité de leur cadre de vie et recherchent un accès rapide aux pôles d'emploi, aux commerces, aux services, aux espaces collectifs.

Consciente de la nécessité d'optimiser la consommation foncière et contrainte par les dispositions réglementaires, la commune de Quéven est soucieuse de préserver son identité de ville à la campagne.

La densification passe par une réflexion quant à l'aménagement de l'espace. En effet, une ville peut-être dense et préserver les individualités. Il s'agit alors de mieux partager l'espace tout en préservant l'intimité de chacun.

Une attention particulière doit alors être portée sur la qualité architecturale de l'habitat (ambiance, absence de nuisances sonores ou visuelles), sur le traitement des espaces communs (mails piétons, squares), le traitement des espaces intermédiaires (loggias, balcons, terrasses), la mixité des formes et des fonctions (logements, services, commerces).

## UN ATOÛT POUR LE LIEN SOCIAL

La densité répondant ainsi aux exigences de qualité urbaine, d'usage et de paysage, est aussi créatrice de mixité sociale. En effet, mélanger l'habitat social avec l'accession privée permet de lutter contre le phénomène de ségrégation sociale créé par l'étalement urbain. " La pénurie de terrains constructibles combinée aux coûts fonciers contraignent les ménages les moins aisés à s'éloigner des centres-villes, là où les terrains sont plus accessibles. Or les gains réalisés à l'achat du logement sont compensés par le coût des transports !"

Elle permet également la diversité, les rencontres, elle est propice à la création de lien social, favorisant ainsi les comportements d'entraide et de solidarité.

" Ce sont à ces enjeux que le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Quéven, actuellement en révision, devra répondre. Concevoir une densité acceptable, généreuse en espaces publics, en espaces à vivre tout en tenant compte de l'environnement, de la préservation de l'identité locale."

## Généreusement vôtre

C'est le temps des fêtes et de la frénésie de Noël qui animent les petits et les grands.

Aujourd'hui, nous sommes dans une société où les mots comme Fraternité et Générosité n'ont jamais eu autant de sens. Les quévénoises et quévénois l'ont bien compris ! Que cela soit par le biais du tissu associatif ou par un élan personnel, cette générosité s'exprime à tous les niveaux et au fil de l'année par des actions, des évènements, et par l'investissement des personnes donnant de leur temps et de leur énergie !

Je voulais vous rappeler la mobilisation des quévénois(es) autour de la banque alimentaire, si essentielle pour nos administrés qui sont dans le besoin, avec une collecte qui a lieu tous les ans sur deux jours. Cette année, grâce à vos dons, nous avons pu atteindre la valeur de 1 470 kg de denrées alimentaires et de produits d'hygiène. Bravo et merci pour votre participation ! Au-delà de la collecte, la banque alimentaire c'est aussi un groupe de personnes qui, tous les mois, se réunit pour assurer la distribution et entretenir le lien avec les bénéficiaires !

Votre générosité s'est exprimée également autour d'une grande cause comme le téléthon. Rien que pour Quéven via le 3637, plus de 11 000 euros ont été rassemblés pour une ville de 8 837 habitants encore une preuve que le rassemblement et l'union font la force !

Autres acteurs de notre commune, nos associations. Tout au long de l'année, elles œuvrent à leur manière pour différentes causes ! Le bénévolat devient une denrée rare et le rôle des associations va au-delà de l'animation d'une ville. Elles rassemblent, fédèrent et sortent des personnes de l'isolement.

Une nouvelle année va démarrer, et je souhaite qu'elle continue avec en l'esprit, toujours ce leitmotiv du « bien vivre ensemble ». Est-ce utopique ? Je ne le pense pas, c'est juste une prise de conscience et une volonté de s'ouvrir aux autres, ne pas être centré sur soi ! Je me plais à y croire à en voir ce qui se passe à Quéven et la mobilisation de ses habitants !

Très bonne année à toutes et à tous !

Marc Boutruche  
Maire

## Des caméras de vidéo-protection pour la sécurité des Quévénois

Cambriolages trop nombreux, dégradations régulières sur les bâtiments publics...

La municipalité a demandé, dès 2015, un audit au référent Sûreté de la Gendarmerie du Morbihan. Ce dernier a préconisé la pose d'un système de vidéo-protection. Après analyse des besoins, une dizaine de caméras viennent d'être installées dans les zones de passage du centre-ville, ce nombre pouvant évoluer si nécessité.

### UNE AIDE PRÉCIEUSE POUR LES ENQUÊTEURS

" L'idée est de mettre un outil à la disposition de la Gendarmerie. Ces caméras seront une aide à l'enquête pour trouver des indices et des preuves en cas de délit ", explique le maire, Marc Boutruche. S'il n'y a pas d'agent de faction à la journée devant les écrans, les enregistrements sont continus et stockés pendant plusieurs jours dans un serveur sécurisé.

Seules les personnes habilitées par la préfecture pourront visionner les images. " Ce dispositif se veut dissuasif ", indique l'élu souhaitant amener plus de sécurité et de sérénité aux habitants sans porter atteinte à leur vie privée. Ces caméras ne serviront pas à verbaliser les infractions liées au Code de la route.

Le budget global s'élève à 30 000 euros pour l'installation des caméras, leur exploitation et l'entretien. La commune bénéficie d'une aide de l'État de 15 000 euros.



## Quéven lauréate du concours "Dynamisme des villes en Bretagne"

LE CHIFFRE CLÉ  
**932 000 €**

C'est le montant de la subvention que la ville de Quéven a décroché dans le cadre du concours régional "Dynamisme des villes en Bretagne".

Les centres-villes et les bourgs doivent aujourd'hui s'adapter aux changements de modes de vie de leurs habitants, pour renforcer leur attractivité. L'État, la Région Bretagne, l'Établissement Foncier de Bretagne et la Caisse des Dépôts ont lancé un concours régional afin de soutenir les projets d'aménagement portés par les communes bretonnes qui réinventent leur centre. Celui de Quéven s'est démarqué : aux côtés de Douarnenez, Saint-Brieuc, Carhaix, Redon, Auray, la commune fait partie du top 10 des lauréats qui bénéficient d'une aide substantielle, comprise entre 500 000 et 2 000 000 €. " Je tiens à souligner que nous sommes la seule commune à avoir travaillé en interne, sans recours à un bureau d'études. Un exemple encourageant d'intelligence collective !", conclut Marc Boutruche.





**Philippe LE SQUER**  
responsable de la restauration scolaire de Quéven

**ÉDUQUONS LES PAPILLES DES ENFANTS !**

**Vous préparez près 700 repas par jour pour l'ensemble des restaurants scolaires de Quéven. Avec de telles quantités, arrivez-vous à utiliser des produits frais ?**

Bien sûr ! Tous les matins, nous recevons des légumes et fruits frais à la cuisine centrale d'Anatole France. Nous les nettoions, les coupons et les cuisinons sur place. Tous nos plats (à part le steak haché pour des raisons sanitaires) sont préparés avec de la viande fraîche. Nous sommes une des rares restaurations scolaires de l'agglomération qui casse ses œufs pour faire une omelette. Chez nous, pas de baril d'œufs liquides !

**D'où viennent les produits que vous cuisinez ?**

Grâce au soutien de la municipalité, nous avons fortement développé depuis 3 ans nos achats de produits frais chez les producteurs et intermédiaires locaux. À ce jour, 65 % des denrées mises en production proviennent d'un rayon de moins de 60 km. Les produits laitiers viennent d'Inzinzac-Lochrist, les légumes de saison de Plouhinec et d'Erdeven, les viandes de Languidic et d'Auray, le poisson du port de pêche de Lorient... Les pommes de terre bio sont produites par un agriculteur de Quéven et le pain par les boulangeries de la commune : on ne peut pas faire plus proche !

**Pourquoi privilégier les circuits de proximité ?**

C'est un gage de qualité, de goût, de traçabilité du produit. Cela valorise le terroir également. De plus, cela permet d'éduquer les enfants à s'alimenter avec des produits de saison et parfois d'en découvrir. L'autre jour, nous avons préparé un potage de butternut. J'avais gardé un légume brut et pendant le repas, je l'ai présenté aux enfants. C'était une découverte pour beaucoup d'entre eux !

**Cuisiner avec des produits frais et locaux, cela coûte-t-il plus cher ?**

Non, le produit frais coûte moins cher à l'achat. Bien sûr, il nécessite plus de mise en œuvre, mais chacun conviendra que les carottes râpées *fait maison* sont bien meilleures ! En trois ans, nous avons réussi à faire baisser le prix de revient alimentaire. Autre exemple, pour les goûters du centre de loisirs, nous avons remplacé les gâteaux industriels par des pains tartinés, des fruits frais ou des gâteaux fabriqués par nos soins. Résultat : une économie de 46 % sur le budget annuel.

*Avec votre smartphone, flashez ce code et découvrez la vidéo "Alimentation et agriculture : du local dans l'assiette" réalisée par Lorient Agglomération et filmée à la cantine centrale Anatole France.*



**MÉDIATHÈQUE**

**Nouveau : un club lecture pour les ados !**

La médiathèque propose un nouveau rendez-vous aux adolescents entre 11 et 15 ans, basé sur un concept participatif. Une libraire, Nathalie Mainguy, et une bibliothécaire leur feront découvrir une sélection de nouveaux romans, bandes dessinées et mangas. À leur tour, ils pourront partager leurs coups de cœur de lecture. Le groupe constitué sera invité à choisir un nom au club et une identité visuelle. Pour prolonger les discussions entre deux rencontres, un groupe Facebook sera créé. Avec la participation de la librairie lorientaise *Comme dans les livres*.

**Première rencontre : samedi 17 février, 11 h Médiathèque Les Sources**

**JEUNESSE**

**Un envol pour l'emploi**

Cap' Alternance est devenu un rendez-vous local incontournable pour les employeurs et jeunes en recherche d'un contrat par alternance ou d'apprentissage (du CAP au master en passant par le bac pro et le BTS). Une cinquantaine d'entreprises de secteurs variés (commerce de détail, grande distribution, restauration, banques-assurances, bâtiment...) seront présentes et en recherche de candidats. Les organismes de formations présenteront également leurs offres de formation en lien avec les entreprises.

**Cap' Alternance-Mercredi 21 mars - 13h30/17h Aéroport de Lorient Bretagne-Sud (Plœmeur) Gratuit**

**Des jeunes Quévenois primés au Festival vidéo jeunesse**

Valoriser le travail créatif des jeunes et partager leur regard sur la société et l'actualité : tels sont les objectifs du Festival vidéo jeunesse de Dinard. Encadrés par l'équipe du Pôle Jeunesse, une dizaine de jeunes Quévenois, accompagnés de quelques adultes bénévoles, ont travaillé pendant des mois sur leur projet de court-métrage "L'île du chacun pour soi". Cette parodie très réussie d'émission de télé-réalité a séduit le public du festival et a remporté le trophée dans la catégorie des 14-17 ans. Si vous avez raté la projection aux Arcs fin décembre, vous pouvez visionner le film sur la plate-forme Youtube.



**ENVIRONNEMENT**

**Une pluie de récompenses !**

En novembre dernier, la ville de Quéven a remporté trois distinctions au concours des villes et villages fleuris : le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie des villes de plus de 7 000 habitants et un prix spécial du jury dans la catégorie "Jardin partagé". Le jury départemental a également accordé trois pétales à la commune, pour la tenue des espaces verts et fleuris, la qualité du cadre de vie et la stratégie de mise en œuvre de la coulée verte qui permet de se promener dans toute la commune en empruntant des chemins boisés et fleuris.



**URBANISME**

**Le rond-point du Mourillon bientôt relooké**

Dans le cadre du concours des entrées de ville, le rond-point du Mourillon bénéficie à son tour d'un embellissement. Après le succès de l'aménagement de celui de Kerroch, le service des Espaces verts a fait à nouveau appel au CFA du Talhouët pour travailler en partenariat. Le chantier, démarré en octobre, devrait se terminer au printemps. La création artistique, proposée par les agents municipaux, mettra en valeur trois identités de Quéven : le patrimoine historique, le Scorff et la campagne. Gardez un œil sur ce chantier, il vous réserve quelques surprises...

**SOLIDARITÉ**

**Adoptez le geste solidaire**

Depuis 12 ans, l'association *Les bouchons du pays de Lorient* collecte les bouchons plastiques des bouteilles d'eau, de sodas, de produits ménagers ou d'hygiène, mais aussi les bouchons en liège et les barquettes alimentaires en plastique. À Quéven, il existe plusieurs points de collecte : au Pôle Jeunesse (Baratin et Ferme de Kerzec), au centre commercial Leclerc et au bar Le Nemrod. " *Chaque mois, nous récupérons environ 3 tonnes de bouchons plastiques*, note Thibault Lacroix, président et relais de l'association sur Quéven. *Cette année, grâce à la mobilisation de chacun, l'association a pu venir en aide à 16 personnes en situation de handicap, soit pour l'achat d'un fauteuil, soit pour des investissements d'aménagements intérieurs de leur domicile.*" Les bénévoles en appellent à la générosité des habitants pour faire encore mieux en 2018 !

Contact : [bouchon.lorient@hotmail.fr](mailto:bouchon.lorient@hotmail.fr)

En complément de sa programmation musicale, Les Arcs accueillent de nombreuses manifestations culturelles, organisées par la municipalité, le monde associatif ou des partenaires. Coup de projecteur sur 3 événements majeurs de ce premier trimestre.



**FESTIVAL BRETON AU CŒUR DE L'HIVER**

En accueillant aux Arcs le lancement de l'édition 2018 des Deiziou, la municipalité témoigne son soutien à la culture bretonne. Le festival, organisé chaque année par l'association Emglev Bro An Oriant, propose un riche programme de musique, danse, conte, théâtre et expositions, de mi-janvier à mi-mars. Les Arcs accueillent notamment un spectacle pour enfants "Piti nuage" de Jean-Luc Roudaut, le dimanche 4 mars à 16h. Retrouvez l'ensemble des animations proposées à Quéven et ailleurs sur le site [www.emglevbroanorient.bzh](http://www.emglevbroanorient.bzh).



**THÉÂTRE " MILLE ET UNE FEMMES "**

A l'occasion de la journée mondiale des droits de la Femme, le CCAS offre à toutes les Quévenaises un spectacle drôle et pétillant avec des portraits de femmes en histoires et chansons. Femmes tour à tour courageuses, amoureuses, généreuses, mystérieuses, merveilleuses et mères veilleuses... Un spectacle cabaret porté par trois complices en scène qui nous transportent dans leur univers pour un spectacle joyeux, tendre et dynamique, où l'émotion se glisse à pas feutrés.

**Vendredi 9 mars - 20h30 - Les Arcs**  
**Durée : 1h - Gratuit - Réservation conseillée au 02 97 80 14 24**

Hommage à François Guion

Conseiller municipal depuis 2008, François Guion est décédé fin novembre à l'âge de 60 ans. Élu sur la liste d'opposition depuis 2014, il a aussi été conseiller communautaire de 2008 à 2014. L'équipe municipale salue la mémoire d'un " *homme engagé, impliqué dans la vie associative locale*".

Lors du conseil municipal de mi-décembre, Serge Pichon, issu du groupe " Quéven Avenir, pour vous avec vous ", a accepté de lui succéder. Il intègre les commissions Finances, personnel, emploi et affaires économiques et Culture, communication et jumelages.

Retraité de 64 ans, il était adjoint aux finances durant le précédent mandat aux côtés de Marc Cozilis.



**CAP QUÉVEN**

**Une bonne note de fin d'année**

Les fins d'année sont toujours des moments de bilans... les assos, les entreprises, les équipes municipales.

2017 aura été une année très active, très généreuse, très audacieuse, très studieuse. L'aide régionale et nationale, qui a récompensé nos actions et notre vision politique de la ville, en témoigne. Elle vient concrétiser un bilan mi-mandat dynamique et entreprenant.

Une ville n'est pas composée par ses seules réalisations nouvelles. Elle est un état d'esprit... d'apprécier vivre à Quéven pour Quéven. Évidemment sans communautarisme excessif, il s'agit de se plaire dans son environnement qu'il soit de loisir, urbanistique, social, commercial, culturel...

C'est l'ambition renforcée de notre équipe, heureuse de vous présenter tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018.

Nous la souhaitons à l'image de Jean d'Ormesson, pleine de bienveillance, d'intelligence, de courage, de désinvolture, d'optimisme, de sourires. Bloavez Mad d'an holl !

**Les élus de la majorité municipale**

**QUÉVEN AVENIR, POUR VOUS AVEC VOUS**

**François Guion nous a quittés**

Élu en 2008 sur la liste conduite par Marc Cozilis, il fut aussi conseiller communautaire à Lorient Agglomération de 2008 à 2014.

Journaliste de profession, il laisse le souvenir d'un homme chaleureux, pudique, n'aimant jamais parlé de lui, attentif aux difficultés des gens et soucieux du rayonnement de notre territoire.

Attaché aux valeurs de solidarité, de liberté, il sera un militant actif pour la paix en Palestine, région où il s'est rendu à maintes reprises avec «France Palestine».

Très impliqué localement au sein de la vie associative, une de ses dernières initiatives aura été avec «Vents d'Ouest» de dénoncer les paradis fiscaux qui font perdre chaque année près de 100 milliards d'euros au budget de la France.

François aura été force de propositions pour de nombreuses réalisations pour le bien des Quévenois.

Les élus de "Quéven Avenir pour vous et avec vous" présentent leurs sincères condoléances à sa famille, ses proches et ses nombreux amis.

**Marc Cozilis, Patrick Le Porhriel, Danielle Le Marre, Dominique Gueguin, Marie-Pierre Perhirin, Serge Pichon.**

**La carte scolaire modifiée**



Depuis 2015, les inscriptions dans les écoles publiques se font en mairie, conformément à la législation. C'est un outil qui permet de mieux équilibrer les effectifs entre les 5 écoles. Ainsi, en 3 ans, la baisse des effectifs à Jean Jaurès et Joliot Curie a pu être enrayerée: 105 inscrits à Jean Jaurès cette année (contre 93 l'an dernier) et stabilisation à Joliot Curie avec 65 élèves.

La carte scolaire de Quéven est divisée en 3 secteurs : Kerdual, Anatole France et Jaurès-Joliot Curie.

Face à l'essor de l'urbanisation dans le secteur Anatole France, avec notamment Croizamus, il a été décidé de faire basculer une dizaine de rues dans le secteur de Jaurès-Curie.

Consultez la carte scolaire détaillée sur [www.queven.com](http://www.queven.com)

**Le Pacs peut dorénavant se faire en mairie**



Depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier, l'enregistrement de la déclaration, la modification et la dissolution des Pacs (Pacte Civil de Solidarité) sont transférés des tribunaux d'instance aux mairies. Une mesure prévue par l'article 48 de la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice et qui entre en vigueur au moment où ce contrat de vie commune fête ses 18 ans.

Tous les formulaires sont téléchargeables sur le site internet de la ville [queven.com](http://queven.com), rubrique Votre mairie / Etat civil.

Vous pouvez également vous adresser à un notaire qui vous accompagnera et vous conseillera dans vos démarches (payant).

Renseignements en mairie auprès du service Etat civil - 02 97 80 14 14

**Bientôt la délivrance des cartes d'identité et passeports à Quéven**



Depuis un an, les usagers ayant leur résidence principale en Bretagne peuvent effectuer leur demande de carte d'identité dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de prise d'empreintes digitales. Jusqu'ici, la mairie de Quéven n'étant pas équipée, les Quévenois devaient se rendre dans les communes voisines (Guidel, Ploemeur, Lorient, Lanester...), avec des délais souvent longs.

La préfecture du Morbihan a décidé de doter 4 nouvelles communes du dispositif nécessaire. Ainsi, dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, la mairie de Quéven pourra délivrer les cartes d'identité et passeports. Une plate-forme de prise de rendez-vous sera mise en ligne sur le site [www.queven.com](http://www.queven.com). Pour faciliter le traitement des dossiers, les usagers sont invités à remplir un dossier de pré-demande sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

**La rue de la Gare embellie et sécurisée**



La phase de test qui s'est déroulée de juillet à octobre aura permis de conforter le tracé du projet. Après 8 semaines de travaux, la rue de la Gare arbore fière allure.

" *Ces nouveaux aménagements vont faciliter et sécuriser les déplacements des piétons et des personnes à mobilité réduite, permettre la circulation tout en calmant la vitesse et organiser le stationnement qui était auparavant plutôt "anarchique"*, explique Philippe Le Bihan, directeur des Services techniques. " *L'esthétique et les matériaux utilisés sont en harmonie avec les aménagements déjà réalisés à proximité (parvis de l'école Anatole France, rue le Molgat et la partie nord de la rue de la Gare). C'était la dernière rue de l'hypercentre qui n'avait pas été réaménagée"*, précise Jean-Louis Dugué, adjoint aux Finances, Travaux de voirie, Réseaux et Espaces verts.

Les pavés situés sous les arches rouges des Arcs ont été remplacés par le même revêtement de sol, en béton désactivé, qui conjugue esthétique et adhérence. L'accès au parking des Arcs (situé face au Pôle Jeunesse) a été redessiné pour réduire là aussi la vitesse et pour dissuader les automobilistes à utiliser le parking comme un raccourci vers la rue du 7<sup>e</sup> bataillon et le cimetière.

Le coût global des travaux est de 130 000 euros. Ce projet bénéficiera d'une subvention de 25 % de la Région dans le cadre de l'appel à projets centre-ville.